

Dans ce bulletin, nous présentons un portrait statistique du faible revenu selon la Mesure du faible revenu (MFR) dans l'ensemble du Québec et par région administrative. L'accent est mis sur le taux de faible revenu en 2006 et sur son évolution entre 2005 et 2006.

La population à l'étude est formée des *familles de recensement* et des *personnes hors famille*¹. Nous considérons le *revenu après impôt*. Afin de rendre comparable le revenu de chaque famille aux fins de calcul du taux de faible revenu, le revenu familial est ajusté au moyen d'une échelle d'équivalence²; cette échelle tient compte de la taille de la famille et des économies d'échelle de sa consommation.

Une famille ou une personne hors famille est définie comme à faible revenu selon la MFR lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année. En 2006, ce seuil s'élève à 13 240 \$ et il correspond à celui d'une personne hors famille. En 2005, ce même seuil s'élève à 12 810 \$.

La présente publication a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, compilés par la Division des données régionales et administratives (DDRA) de Statistique Canada. Leur source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales, extraites des déclarations de revenus des particuliers.

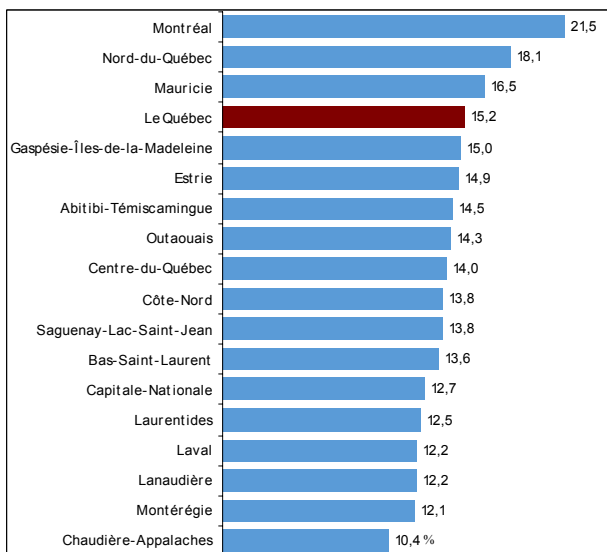
Notre portrait statistique s'applique d'abord à l'ensemble des familles et des personnes hors famille. Il est ensuite nuancé selon les types suivants : les personnes hors famille, l'ensemble des familles et trois types de famille, soit les couples sans enfants, les couples avec enfants et les familles monoparentales.

LE TAUX DE FAIBLE REVENU EN 2006 DANS L'ENSEMBLE

Le taux de faible revenu est le plus élevé dans la région administrative de Montréal

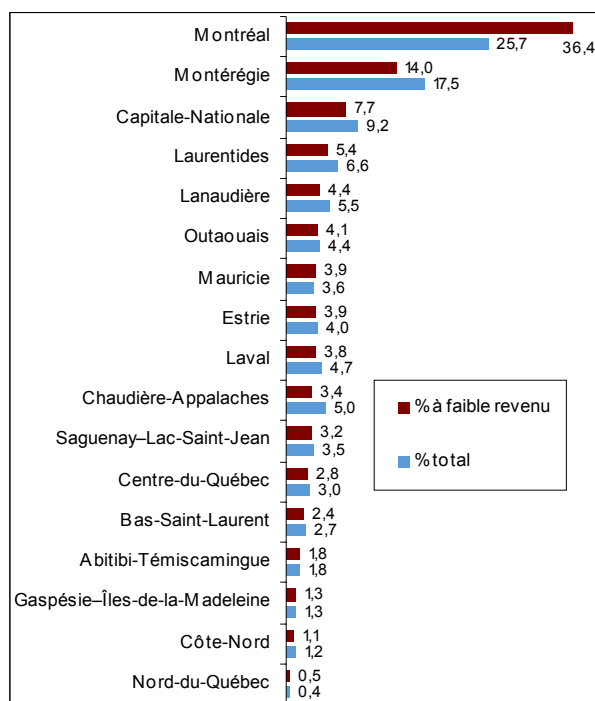
En 2006 au Québec, le taux de faible revenu de l'ensemble des familles et des personnes hors famille s'élève à 15,2 % (voir figure 1). La distribution de ce taux selon les régions administratives révèle des disparités relativement importantes. D'un côté, la région de Montréal affiche le taux le plus élevé, soit 21,5 %. Les régions du Nord-du-Québec et de la Mauricie figurent aux 2^e et 3^e rangs, avec des taux respectifs de 18,1 % et 16,5 %. D'un autre côté, la Chaudière-Appalaches, les régions périphériques de Montréal et, dans une mesure similaire, la Capitale-Nationale, présentent les taux les plus faibles. Le moins élevé est attribuable à la Chaudière-Appalaches (10,4 %). Les régions de la Montérégie (12,1 %), de Lanaudière (12,2 %), de Laval (12,2 %) et des Laurentides (12,5 %) figurent parmi les moins touchées. La Capitale-Nationale affiche un taux semblable (12,7 %).

Figure 1
Taux de faible revenu, ensemble des familles et des personnes hors famille, régions administratives et le Québec, 2006



L'examen de la répartition de l'ensemble des familles et des personnes hors famille à faible revenu selon les régions administratives fait ressortir la forte surreprésentation de Montréal par rapport à son poids démographique (voir figure 2). En effet, en 2006, plus du tiers (36,4 %) de l'ensemble des familles et des personnes hors famille à faible revenu du Québec y résident. Certes, cette même région a le poids démographique de loin le plus élevé : durant la même année, elle recense un peu plus du quart de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec (25,7 %). Le fait que le poids démographique de Montréal soit de loin le plus élevé, conjugué au fait que son taux de faible revenu soit aussi le plus élevé (21,5 %), montre à quel point sa contribution au faible revenu de la province est notable.

Figure 2
Répartition de l'ensemble des familles et des personnes hors famille, selon la région administrative, Québec, 2006



Stabilité relative du taux de faible revenu entre 2005 et 2006 dans l'ensemble des régions administratives...

Au Québec, le taux de faible revenu varie à peine entre 2005 et 2006, soit de 15,1 % à 15,2 % entre ces deux années : l'augmentation est donc pratiquement nulle (voir tableau 1). C'est ce qui explique que la croissance du nombre de familles et de personnes hors famille à faible revenu dans la province soit égale à la croissance démographique, qui est de 1,2 % (voir tableau 6,

volet 1). En effet, ce nombre passe de 532 090 à 538 630 (+ 6 540), alors que le nombre total de familles et de personnes hors famille passe de 3 512 630 à 3 554 440 (+41 810).

Tableau 1
Taux de faible revenu, ensemble des familles et des personnes hors famille, régions administratives et le Québec, 2005-2006

Région administrative	2005	2006	Écart
Bas-Saint-Laurent	13,7	13,6	-0,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	14,1	13,8	-0,3
Capitale-Nationale	12,8	12,7	-0,1
Mauricie	16,7	16,5	-0,3
Estrie	14,6	14,9	0,3
Montréal	21,5	21,5	0,0
Outaouais	14,2	14,3	0,1
Abitibi-Témiscamingue	14,6	14,5	-0,1
Côte-Nord	13,5	13,8	0,3
Nord-du-Québec	16,4	18,1	1,7
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	15,1	15,0	-0,1
Chaudière-Appalaches	10,3	10,4	0,1
Laval	12,1	12,2	0,1
Lanaudière	12,1	12,2	0,0
Laurentides	12,4	12,5	0,1
Montréal	12,0	12,1	0,1
Centre-du-Québec	13,9	14,0	0,2
Le Québec	15,1	15,2	0,0

On observe entre ces deux années une légère diminution du taux de faible revenu au Québec dans six régions (Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Mauricie, Abitibi-Témiscamingue, et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine); cette diminution demeure toujours inférieure ou égale à trois dixièmes de points. Dans presque toutes les autres régions, on constate une augmentation dont l'intensité est comparable. Le taux de faible revenu est somme toute demeuré relativement stable dans les régions.

...sauf dans la région du Nord-du-Québec, où ce taux augmente fortement

Ceci dit, les tendances récentes de la région du Nord-du-Québec se démarquent radicalement. En effet, le taux de faible revenu y augmente fortement. Entre 2005 et 2006, il est en hausse de 1,7 point, passant de 16,4 % à 18,1 %. Cette augmentation correspond à une croissance de 13,1 % du nombre de familles et de personnes hors famille à faible revenu, soit de 2 220 à 2 510 (+ 290), comparativement à une croissance de seulement 2,2 % du nombre total (de familles et de personnes hors famille) dans cette même région (voir tableau 6, volet 1).

Le taux de faible revenu est plus élevé chez les familles monoparentales que chez les couples (avec ou sans enfants) dans toutes les régions

En 2006, à l'échelle du Québec et parmi les familles, le taux de faible revenu est le plus élevé chez les familles monoparentales. Ce taux s'élève à 25,7 %, contre 6,5 % parmi les couples avec enfants et contre 6,3 % chez les couples sans enfants (voir tableau 2). Cette différence, à l'avantage des couples, s'explique aussi par la probabilité accrue qu'une seconde personne retire un revenu.

La comparaison des taux régionaux entre ces trois types révèle que le taux considérablement plus élevé enregistré dans les familles monoparentales s'applique à toutes les régions. Par ailleurs, bien que dans l'ensemble du Québec, le taux des couples avec enfants en 2006 est légèrement plus élevé que celui des couples sans enfants, ce désavantage comparatif ne s'applique pas dans toutes les régions.

2. LE TAUX DE FAIBLE REVENU DANS LE TEMPS

Évolution similaire et modeste du taux de faible revenu des personnes hors famille et des familles entre 2005 et 2006 dans les régions...

À l'échelle du Québec, le taux de faible revenu augmente légèrement entre 2005 et 2006 (+ 0,2 point) chez les personnes hors famille, passant de 23,6 % à 23,8 % (voir tableau 3). Dans l'ensemble des familles, il diminue dans la même mesure (-0,2 point), passant de 9,6 % à 9,3 %.

Dans une majorité de régions, l'évolution récente du faible revenu chez les personnes hors famille et chez les familles est similaire en ce que les variations des taux sont de même sens et comportent des intensités comparables, soit quelques dixièmes de point de pourcentage, ce qui est modeste. Or, même lorsque ces variations sont de sens contraire, leurs intensités sont modestes au point de conclure que l'évolution entre 2005 et 2006 demeure similaire.

Tableau 3

Taux de faible revenu, personnes hors famille et ensemble des familles, régions administratives et le Québec, 2005-2006

Région administrative	Personnes hors famille			Ensemble des familles		
	2005	2006	Écart	2005	2006	Écart
	%					
Bas-Saint-Laurent	23,6	23,3	-0,3	7,4	7,3	-0,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	25,5	25,1	-0,4	7,6	7,2	-0,4
Capitale-Nationale	21,5	21,3	-0,1	6,2	6,0	-0,2
Mauricie	26,3	26,1	-0,1	9,9	9,4	-0,5
Estrie	24,2	24,5	0,3	8,2	8,4	0,2
Montréal	26,5	27,1	0,6	16,7	16,1	-0,7
Outaouais	22,9	23,1	0,1	9,1	9,1	0,0
Abitibi-Témiscamingue	24,8	24,8	0,0	8,6	8,3	-0,3
Côte-Nord	21,1	21,8	0,7	9,7	9,7	0,1
Nord-du-Québec	21,6	23,0	1,4	14,8	16,5	1,7
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	23,2	23,3	0,2	10,4	9,9	-0,5
Chaudière-Appalaches	19,7	19,6	-0,1	5,3	5,3	0,0
Laval	20,9	21,0	0,0	7,3	7,4	0,1
Lanaudière	22,0	21,9	-0,1	7,3	7,3	0,0
Laurentides	21,9	22,2	0,3	7,4	7,3	-0,1
Montérégie	21,1	21,1	0,1	7,2	7,1	0,0
Centre-du-Québec	23,9	24,0	0,1	7,8	7,9	0,1
Le Québec	23,6	23,8	0,2	9,6	9,3	-0,2

...exception faite de la région de Montréal, où ce taux augmente chez les personnes hors famille et diminue chez les familles avec plus d'intensité

Dans la région de Montréal, ces tendances sont plutôt dissimilaires. Ainsi, le fossé se creuse sensiblement entre ces deux types de famille. Le taux des personnes hors famille, traditionnellement plus élevé que celui des familles, augmente de 0,6 point dans cette région, passant de 26,5 % en 2005 à 27,1 % en 2006. Cette hausse se traduit par une croissance du nombre de personnes hors famille à faible revenu de 4,4 %, lequel passe de 115 870 à 120 990 (+ 5 120), alors que le nombre total de personnes hors famille croît de 2,1 % (voir tableau 6, volet 2). À l'inverse, le taux des familles passe de 16,7 % à 16,1 %, soit une diminution de 0,7 point. En effet, le nombre de familles à faible revenu, à Montréal, décroît de 5,5 % (voir tableau 6, volet 3), passant de 79 180 à 74 850 (-4 330), alors que le nombre total de familles décroît plus modestement (-1,4 %).

Dans une moindre mesure, deux autres régions présentent une évolution dissimilaire : la Côte-Nord et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine⁴.

Diminution du taux de faible revenu entre 2005 et 2006 chez les familles monoparentales, et augmentation chez les couples avec enfants...

Si l'on désagrège les chiffres sur la variation du taux de faible revenu entre 2005 et 2006 issus de l'ensemble des familles, il ressort que les tendances récentes du faible revenu sont divergentes entre les familles monoparentales et les familles de couples avec enfants.

À l'échelle du Québec, on assiste à une certaine diminution du taux chez les familles monoparentales. En 2005, 28,2 % de ces dernières sont à faible revenu, contre 25,7 % en 2006, ce qui correspond à une chute de 2,4 points (voir tableau 4).

Cette chute se traduit par une décroissance importante (- 11,8 %) du nombre de familles monoparentales à faible revenu (voir tableau 6, volet 6). Ce nombre passe au Québec de 93 670 à 82 640 (- 11 030), dans un contexte où le nombre total de familles monoparentales (au Québec) décroît de 3,4 %.

À l'inverse, comme l'indique le tableau 4, le taux augmente entre ces deux années chez les couples avec enfants, passant de 5,8 % à 6,5 % (+ 0,7 point). Cette augmentation, quoique plus modeste en intensité que la diminution observée chez les familles monoparentales, se traduit tout de même par une croissance de 13,6 % du nombre de couples à faible revenu avec enfants, soit 53 200 en 2005, contre 60 440 en 2006 (voir tableau 6, volet 5); la croissance du nombre total de couples avec enfants est considérablement plus faible (+0,8 %).

...dans presque toutes les régions...

Les tendances que nous venons de rapporter à l'échelle du Québec pour le compte des familles monoparentales et des couples avec enfants sont systématiques en ce qu'elles s'appliquent à toutes les régions, hormis une exception. Ainsi, en ce qui concerne les familles monoparentales, la diminution observée dans l'ensemble du Québec se produit dans toutes les régions à l'exception du Nord-du-Québec. Cette région se démarque clairement des autres en affichant une hausse de 1,1 point de son taux de faible revenu pour ce type de famille, lequel passe de 37,4 % à 38,5 %.

Tableau 4

Taux de faible revenu selon le type de famille excluant les personnes hors famille, régions administratives et le Québec, 2005-2006

Région administrative	Couples sans enfants			Couples avec enfants			Familles monoparentales		
	2005	2006	Écart	2005	2006	Écart	2005	2006	Écart
	%								
Bas-Saint-Laurent	6,4	6,3	-0,1	3,7	4,1	0,4	23,0	21,7	-1,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	5,5	5,3	-0,2	3,4	3,5	0,1	29,3	27,0	-2,4
Capitale-Nationale	4,2	4,2	0,0	3,1	3,5	0,4	21,3	19,4	-2,0
Mauricie	6,4	6,0	-0,3	5,2	5,4	0,2	31,0	28,9	-2,1
Estrie	5,3	5,5	0,3	5,0	5,6	0,6	26,0	25,1	-0,9
Montréal	11,8	10,8	-1,1	12,6	14,2	1,6	35,6	32,1	-3,5
Outaouais	5,5	5,7	0,2	5,2	5,7	0,6	27,1	25,8	-1,2
Abitibi-Témiscamingue	5,5	5,2	-0,3	4,5	4,6	0,1	29,3	27,5	-1,8
Côte-Nord	3,9	3,8	-0,1	4,6	5,2	0,6	34,5	34,1	-0,4
Nord-du-Québec	6,5	6,8	0,3	7,2	9,5	2,3	37,4	38,5	1,1
Gaspésiennes-de-la-Madeleine	8,0	7,5	-0,5	5,4	5,7	0,3	27,0	25,4	-1,6
Chaudière-Appalaches	4,4	4,3	0,0	2,3	2,8	0,5	19,1	18,0	-1,1
Laval	4,8	5,4	0,6	4,6	5,4	0,8	23,2	20,3	-2,9
Lanaudière	4,8	4,9	0,2	4,0	4,5	0,5	25,2	23,4	-1,8
Laurentides	4,7	4,9	0,3	3,9	4,3	0,4	25,4	22,9	-2,5
Montérégie	4,4	4,9	0,5	4,0	4,4	0,4	24,9	22,7	-2,2
Centre-du-Québec	5,4	5,5	0,1	4,3	4,9	0,6	26,4	25,1	-1,3
Le Québec	6,4	6,3	-0,1	5,8	6,5	0,7	28,2	25,7	-2,4

...et particulièrement à Montréal

C'est dans la région de Montréal que le taux chez les familles monoparentales diminue avec la plus grande intensité entre 2005 et 2006. Il passe ainsi de 35,6 % à 32,1 %, ce qui représente une diminution de 3,5 points, de loin la plus forte de toutes les régions. Cette diminution correspond à une décroissance marquée du nombre de familles monoparentales à faible revenu (17,3 %), soit 32 570 en 2005, contre 26 950 en 2006, alors que le nombre total de familles du même type s'abaisse plutôt de 8,2 % (voir tableau 6, volet 6). Cette même diminution se traduit aussi par une décroissance marquée du nombre d'enfants vivant en famille monoparentale à Montréal (19,1 %). En 2005, 47 290 enfants à faible revenu vivent en famille monoparentale; en 2006, ce nombre n'est plus que de 38 280 (voir tableau 6, volet 8). Le nombre total d'enfants vivant en pareille famille diminue plus modestement (9,2 %).

Par ailleurs, l'augmentation du taux observée chez les couples avec enfants se produit dans toutes les régions. À l'instar de ce que l'on observe chez les familles monoparentales, la région de Montréal se démarque par l'intensité particulièrement élevée de la variation de son taux de faible revenu entre 2005 et 2006, quand on considère les couples avec enfants. En effet, une augmentation de plus d'un point et demi (1,6 point) survient parmi ces couples, alors que le taux passe de 12,6 % à 14,2 %.

Si ce n'était de la région du Nord-du-Québec, la région de Montréal aurait affiché la plus forte augmentation de son taux parmi les couples avec enfants. Entre 2005 et 2006, le taux passe ainsi de 7,2 % à 9,5 % au Nord-du-Québec, pour une augmentation de 2,3 points. Il en résulte une croissance de 31,6 % du nombre de couples à faible revenu avec enfants (380 en 2005 contre 500 en 2006), alors que le nombre de couples avec enfants reste à peu près stable (-0,8 %). Le nombre d'enfants à faible revenu qui vivent dans des familles de couples augmente de 36,8 % dans cette région, passant de 870 à 1 190 entre les deux années (voir tableau 6, volet 7); le nombre total d'enfants vivant dans ce type de famille demeure à peu près stable (-0,4 %).

En somme, l'augmentation du taux de faible revenu de ce type de famille dans le Nord-du-Québec surpasse largement les augmentations observées dans les au-

tres régions, incluant Montréal. En excluant ces deux régions, le taux des couples avec enfants augmente de plus ou moins un demi-point dans la plupart des régions.

Finalement, entre 2005 et 2006, on ne note pas de tendances systématiques dans les régions pour ce qui touche l'évolution du taux de faible revenu parmi les couples sans enfants. Dans l'ensemble du Québec, ce taux diminue de seulement un dixième de point, passant de 6,4 % à 6,3 %. Il diminue dans sept des 17 régions. Dans 15 régions, la variation, à la hausse ou à la baisse, ne dépasse pas le demi-point de pourcentage. La variation la plus notable est attribuable à la région de Montréal : il s'agit d'une diminution de 1,1 point, soit 11,8 % en 2005, contre 10,8 % en 2006.

L'évolution du taux de faible revenu à long terme (1997-2006) : sommet en 2005-2006 à Montréal

Tant concernant le Québec que ses 17 régions administratives, les données permettent de faire une revue chronologique du faible revenu sur une décennie, soit de 1997 à 2006. Le tableau 5 présente les taux pour une telle période, dans l'ensemble formé des personnes hors famille et des familles. Les taux en caractères gras indiquent les sommets de la période.

Il est frappant de constater que l'évolution à plus long terme du faible revenu dans la région de Montréal diffère radicalement de celle qu'on observe dans toutes les autres régions. Au cours de la période 1997-2006, le taux de faible revenu suit une tendance à la hausse à Montréal et atteint un sommet à 21,5 % en fin de période, soit en 2005-2006. La hausse est cependant interrompue de 1997 à 1998 et de 2000 à 2001, tandis qu'elle est faible à partir de 2002.

À l'inverse, dans toutes les autres régions sauf en Abitibi-Témiscamingue, le sommet de période est atteint dès le début, soit en 1997. Partout à l'extérieur de Montréal, une tendance à la baisse se dessine, avec un temps fort durant la période 1997-2001, en dépit d'un soubresaut entre 1999 et 2000. Cette tendance à la baisse dans les 16 régions extérieures à Montréal se reflète dans les chiffres sur l'ensemble du Québec.

Tableau 5

Taux de faible revenu, ensemble des familles et des personnes hors famille, régions administratives et le Québec, 1997-2006

Région administrative	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	%									
Bas-Saint-Laurent	16,6	15,5	15,8	16,3	13,9	14,0	13,9	13,9	13,7	13,6
Saguenay–Lac-Saint-Jean	15,4	14,7	14,3	15,1	14,3	14,5	14,3	14,3	14,1	13,8
Capitale-Nationale	15,3	14,4	14,1	14,3	13,4	13,1	12,9	13,0	12,8	12,7
Mauricie	18,0	16,9	16,7	17,1	16,6	16,7	16,5	16,9	16,7	16,5
Estrie	15,6	14,5	14,7	15,0	14,0	14,1	14,3	14,5	14,6	14,9
Montréal	21,1	19,6	19,8	20,3	20,1	20,9	21,3	21,4	21,5	21,5
Outaouais	16,7	15,4	15,3	15,0	13,5	14,0	14,1	14,2	14,2	14,3
Abitibi-Témiscamingue	16,8	15,9	16,2	17,1	15,3	15,3	15,3	15,0	14,6	14,5
Côte-Nord	18,9	18,0	16,1	16,3	14,1	14,1	13,3	13,6	13,5	13,8
Nord-du-Québec	28,7	28,1	18,5	18,8	16,6	16,0	15,8	16,3	16,4	18,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	21,4	19,5	18,9	19,1	15,7	15,7	15,1	15,3	15,1	15,0
Chaudière-Appalaches	12,5	11,7	11,6	11,7	10,3	10,5	10,4	10,5	10,3	10,4
Laval	12,7	11,4	11,4	11,6	11,4	11,7	11,7	12,0	12,1	12,2
Lanaudière	14,2	13,4	13,4	13,7	12,7	12,7	12,4	12,4	12,1	12,2
Laurentides	15,1	13,9	13,7	14,0	13,0	13,2	12,7	12,6	12,4	12,5
Montérégie	13,5	12,5	12,5	12,8	12,0	12,2	12,2	12,1	12,0	12,1
Centre-du-Québec	14,9	13,8	13,8	14,0	13,3	13,4	13,7	13,9	13,9	14,0
Le Québec	16,7	15,5	15,4	15,7	14,9	15,3	15,2	15,2	15,1	15,2

Note : Les taux en caractères gras indiquent le sommet de la période 1997-2006.

EN RÉSUMÉ

En 2006, si l'on considère l'ensemble des familles et des personnes hors famille de recensement, le taux de faible revenu après impôt, selon la Mesure de faible revenu (MFR) calculée à partir du revenu médian québécois, demeure le plus élevé dans la région de Montréal, tandis qu'il est le moins élevé dans la Chaudière-Appalaches et les régions périphériques de Montréal, soit la Montérégie, Lanaudière, Laval et les Laurentides. La région de Montréal exerce une contribution notable au faible revenu de la province : bien qu'en 2006, Montréal abrite environ le quart de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec, plus du tiers de celles à faible revenu s'y trouvent.

Entre 2005 et 2006, le taux de faible revenu est relativement stable à l'échelle du Québec et dans l'ensemble des régions administratives, à l'exception de la région du Nord-du-Québec, où une augmentation notable se produit.

Dans toutes les régions, le taux est en 2006 plus élevé chez les personnes hors famille que chez l'ensemble des familles, et plus élevé chez les familles monoparentales que chez les couples avec enfants et les couples sans enfants.

Entre 2005 et 2006, l'évolution du taux de faible revenu des personnes hors famille et des familles est similaire et modeste dans les régions administratives, exception faite de la région de Montréal, où ce taux augmente chez les personnes hors famille et diminue chez les familles avec plus d'intensité.

Aussi, le taux de faible revenu diminue entre ces deux années chez les familles monoparentales, et augmente chez les couples avec enfants dans toutes les régions à l'exception du Nord-du-Québec, où il augmente plutôt chez les familles monoparentales. La région de Montréal se démarque avec la diminution la plus élevée de toutes les régions du taux chez les familles monoparentales, et une augmentation particulièrement élevée chez les couples avec enfants; l'augmentation la plus élevée, chez les couples avec enfants, est redevable à la région du Nord-du-Québec.

On ne note pas de tendances systématiques à travers les régions dans l'évolution, entre 2005 et 2006, du taux de faible revenu parmi les couples sans enfants. Toutefois, la région de Montréal présente la variation la plus notable du taux de faible revenu de ce type de couples entre ces deux années, et il s'agit d'une diminution.

Enfin, l'évolution du faible revenu à plus long terme, soit sur la période 1997-2006, diffère radicalement dans la région de Montréal en comparaison de toutes les autres régions, y compris l'ensemble du Québec. En effet, le sommet est atteint à Montréal en fin de période (2005-2006), tandis que, dans 15 des 16 autres régions

ainsi que dans l'ensemble du Québec, il était atteint dès le début (en 1997). La tendance du faible revenu sur une décennie est donc à la hausse à Montréal, et à la baisse ailleurs. À Montréal cependant, la hausse demeure faible à partir de 2002.

Tableau 6

Nombre total et nombre à faible revenu de familles, de personnes hors famille ou d'enfants (0-17 ans), régions administratives et le Québec, 2005-2006

Région administrative	VOLET 1 : ensemble des familles et des personnes hors famille						VOLET 2 : personnes hors famille					
	Familles et personnes hors famille (total)			À faible revenu			Personnes hors famille (total)			À faible revenu		
	2005	2006	Écart	2005	2006	Écart	2005	2006	Écart	2005	2006	Écart
	n	%		n	%		n	%		n	%	
Bas-Saint-Laurent	93 540	94 350	0,9	12 800	12 860	0,5	36 320	37 250	2,6	8 580	8 680	1,2
Saguenay-Lac-Saint-Jean	124 930	126 080	0,9	17 610	17 430	-1,0	45 380	46 640	2,8	11 560	11 710	1,3
Capitale-Nationale	324 030	327 660	1,1	41 520	41 550	0,1	140 280	142 590	1,6	30 100	30 400	1,0
Mauricie	127 740	128 860	0,9	21 360	21 220	-0,7	53 370	54 480	2,1	14 020	14 240	1,6
Estrie	139 900	141 170	0,9	20 390	20 970	2,8	55 610	56 580	1,7	13 450	13 870	3,1
Montréal	909 160	911 870	0,3	195 050	195 830	0,4	436 440	445 660	2,1	115 870	120 990	4,4
Outaouais	152 390	156 130	2,5	21 590	22 280	3,2	55 560	57 800	4,0	12 750	13 330	4,5
Abitibi-Témiscamingue	64 990	65 370	0,6	9 480	9 470	-0,1	23 950	24 470	2,2	5 940	6 070	2,2
Côte-Nord	42 510	42 620	0,3	5 750	5 900	2,6	14 300	14 590	2,0	3 020	3 180	5,3
Nord-du-Québec	13 560	13 860	2,2	2 220	2 510	13,1	3 330	3 560	6,9	720	820	13,9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	45 740	46 170	0,9	6 910	6 910	0,0	16 920	17 390	2,8	3 920	4 060	3,6
Chaudière-Appalaches	175 530	177 260	1,0	18 100	18 380	1,5	61 330	62 630	2,1	12 080	12 300	1,8
Laval	163 170	166 200	1,9	19 760	20 350	3,0	57 460	59 030	2,7	12 030	12 380	2,9
Lanaudière	189 430	195 290	3,1	23 000	23 770	3,3	62 130	64 710	4,2	13 690	14 200	3,7
Laurentides	230 730	233 870	1,4	28 660	29 220	2,0	79 890	81 710	2,3	17 500	18 150	3,7
Montérégie	611 750	622 070	1,7	73 520	75 150	2,2	213 870	219 380	2,6	45 080	46 360	2,8
Centre-du-Québec	103 540	105 630	2,0	14 370	14 840	3,3	39 070	40 290	3,1	9 320	9 660	3,6
Le Québec	3 512 630	3 554 440	1,2	532 090	538 630	1,2	1 395 210	1 428 750	2,4	329 630	340 360	3,3

Région administrative	VOLET 3 : ensemble des familles						VOLET 4 : couples sans enfants					
	Familles (total)			À faible revenu			Couples (total)			À faible revenu		
	2005	2006	Écart	2005	2006	Écart	2005	2006	Écart	2005	2006	Écart
	n	%		n	%		n	%		n	%	
Bas-Saint-Laurent	57 220	57 100	-0,2	4 220	4 180	-0,9	24 180	24 740	2,3	1 540	1 560	1,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	79 550	79 440	-0,1	6 050	5 720	-5,5	32 750	33 750	3,1	1 800	1 800	0,0
Capitale-Nationale	183 760	185 070	0,7	11 420	11 160	-2,3	81 440	83 320	2,3	3 410	3 480	2,1
Mauricie	74 370	74 380	0,0	7 350	6 980	-5,0	32 970	33 580	1,9	2 100	2 030	-3,3
Estrie	84 290	84 580	0,3	6 940	7 110	2,4	36 870	37 760	2,4	1 940	2 090	7,7
Montréal	472 720	466 210	-1,4	79 180	74 850	-5,5	192 140	187 800	-2,3	22 700	20 190	-11,1
Outaouais	96 820	98 330	1,6	8 830	8 960	1,5	37 190	38 300	3,0	2 050	2 180	6,3
Abitibi-Témiscamingue	41 050	40 900	-0,4	3 540	3 390	-4,2	16 430	16 590	1,0	910	870	-4,4
Côte-Nord	28 210	28 030	-0,6	2 730	2 730	0,0	10 560	10 660	0,9	410	400	-2,4
Nord-du-Québec	10 230	10 300	0,7	1 510	1 700	12,6	2 320	2 350	1,3	150	160	6,7
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	28 820	28 780	-0,1	2 990	2 850	-4,7	11 650	11 870	1,9	930	890	-4,3
Chaudière-Appalaches	114 200	114 630	0,4	6 020	6 090	1,2	45 780	46 980	2,6	2 000	2 040	2,0
Laval	105 720	107 170	1,4	7 730	7 970	3,1	40 630	41 020	1,0	1 930	2 200	14,0
Lanaudière	127 290	130 580	2,6	9 310	9 570	2,8	50 200	52 470	4,5	2 390	2 580	7,9
Laurentides	150 840	152 170	0,9	11 160	11 070	-0,8	61 440	62 510	1,7	2 870	3 090	7,7
Montérégie	397 880	402 690	1,2	28 450	28 790	1,2	160 450	164 700	2,6	7 030	8 110	15,4
Centre-du-Québec	64 470	65 340	1,3	5 040	5 180	2,8	26 810	27 740	3,5	1 440	1 530	6,3
Le Québec	2 117 420	2 125 690	0,4	202 460	198 270	-2,1	863 810	876 130	1,4	55 590	55 190	-0,7

Tableau 6 (suite)

Région administrative	VOLET 5 : couples avec enfants						VOLET 6 : familles monoparentales					
	Couples (total)			À faible revenu			Familles monoparentales (total)			À faible revenu		
	2005	2006	Écart	2005	2006	Écart	2005	2006	Écart	2005	2006	Écart
	n		%	n		%	n		%	n		%
Bas-Saint-Laurent	25 440	24 990	-1,8	930	1 020	9,7	7 600	7 370	-3,0	1 750	1 600	-8,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	36 540	35 750	-2,2	1 240	1 240	0,0	10 260	9 940	-3,1	3 010	2 680	-11,0
Capitale-Nationale	75 640	75 830	0,3	2 320	2 660	14,7	26 680	25 920	-2,8	5 690	5 020	-11,8
Mauricie	29 390	29 050	-1,2	1 530	1 560	2,0	12 010	11 750	-2,2	3 720	3 390	-8,9
Estrie	34 970	34 600	-1,1	1 760	1 950	10,8	12 450	12 220	-1,8	3 240	3 070	-5,2
Montréal	189 170	194 530	2,8	23 910	27 710	15,9	91 410	83 880	-8,2	32 570	26 950	-17,3
Outaouais	42 750	43 430	1,6	2 210	2 490	12,7	16 880	16 600	-1,7	4 570	4 290	-6,1
Abitibi-Témiscamingue	18 470	18 190	-1,5	830	840	1,2	6 150	6 120	-0,5	1 800	1 680	-6,7
Côte-Nord	12 600	12 410	-1,5	580	640	10,3	5 050	4 960	-1,8	1 740	1 690	-2,9
Nord-du-Québec	5 290	5 250	-0,8	380	500	31,6	2 620	2 700	3,1	980	1 040	6,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	11 950	11 880	-0,6	650	680	4,6	5 220	5 030	-3,6	1 410	1 280	-9,2
Chaudière-Appalaches	53 850	53 390	-0,9	1 230	1 480	20,3	14 570	14 260	-2,1	2 790	2 570	-7,9
Laval	50 060	51 400	2,7	2 310	2 780	20,3	15 030	14 750	-1,9	3 490	2 990	-14,3
Lanaudière	58 860	59 590	1,2	2 330	2 660	14,2	18 230	18 520	1,6	4 590	4 330	-5,7
Laurentides	67 120	67 600	0,7	2 620	2 920	11,5	22 280	22 060	-1,0	5 670	5 060	-10,8
Montérégie	180 130	181 720	0,9	7 150	7 930	10,9	57 300	56 270	-1,8	14 270	12 750	-10,7
Centre-du-Québec	28 650	28 600	-0,2	1 220	1 390	13,9	9 010	9 000	-0,1	2 380	2 260	-5,0
Le Québec	920 870	928 210	0,8	53 200	60 440	13,6	332 740	321 350	-3,4	93 670	82 640	-11,8

Région administrative	VOLET 7 : enfants (0-17 ans) dans des familles comptant un couple						VOLET 8 : enfants dans des familles monoparentales					
	Enfants			À faible revenu			Enfants			À faible revenu		
	2005	2006	Écart	2005	2006	Écart	2005	2006	Écart	2005	2006	Écart
	n		%	n		%	n		%	n		%
Bas-Saint-Laurent	30 710	30 260	-1,5	1 450	1 710	17,9	6 810	6 620	-2,8	2 340	2 110	-9,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	44 300	43 600	-1,6	1 950	1 920	-1,5	10 380	10 100	-2,7	4 110	3 640	-11,4
Capitale-Nationale	92 820	93 830	1,1	3 880	4 450	14,7	25 540	24 530	-4,0	7 790	6 740	-13,5
Mauricie	35 020	34 750	-0,8	2 600	2 730	5,0	12 250	12 010	-2,0	5 400	4 880	-9,6
Estrie	48 020	47 870	-0,3	3 270	3 520	7,6	13 460	13 160	-2,2	4 730	4 470	-5,5
Montréal	246 430	256 560	4,1	40 820	46 540	14,0	94 680	85 940	-9,2	47 290	38 280	-19,1
Outaouais	57 450	58 430	1,7	3 930	4 340	10,4	19 140	18 600	-2,8	6 770	6 180	-8,7
Abitibi-Témiscamingue	25 320	24 840	-1,9	1 610	1 630	1,2	6 950	6 830	-1,7	2 650	2 470	-6,8
Côte-Nord	15 370	15 260	-0,7	1 040	1 160	11,5	5 800	5 680	-2,1	2 590	2 540	-1,9
Nord-du-Québec	10 280	10 240	-0,4	870	1 190	36,8	3 810	3 960	3,9	1 600	1 660	3,8
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	12 740	12 730	-0,1	1 030	1 050	1,9	4 840	4 620	-4,5	1 850	1 650	-10,8
Chaudière-Appalaches	68 330	68 110	-0,3	2 120	2 510	18,4	14 010	13 780	-1,6	3 950	3 610	-8,6
Laval	65 750	67 910	3,3	4 050	4 860	20,0	16 010	15 360	-4,1	5 210	4 330	-16,9
Lanaudière	78 990	80 070	1,4	4 310	4 810	11,6	20 740	20 890	0,7	6 900	6 360	-7,8
Laurentides	92 370	93 210	0,9	4 730	5 170	9,3	25 600	24 890	-2,8	8 470	7 290	-13,9
Montérégie	240 150	243 270	1,3	12 410	13 490	8,7	63 320	61 420	-3,0	21 290	18 720	-12,1
Centre-du-Québec	38 210	38 540	0,9	2 250	2 550	13,3	9 690	9 640	-0,5	3 520	3 360	-4,5
Le Québec	1 202 230	1 219 460	1,4	92 320	103 590	12,2	353 020	338 050	-4,2	136 420	118 290	-13,3

Note : Les totaux peuvent différer en raison de l'arrondissement à la dizaine.

Tableau 7**Seuils de revenu en-dessous desquels des familles comptant un couple ou des familles monoparentales sont définies à faible revenu selon la MFR, Québec, 2006**

Avec enfants de 16 ans et plus	Familles comptant un couple				Familles monoparentales			
	Avec enfants de moins de 16 ans				Avec enfants de moins de 16 ans			
	0	1	2	3	0	1	2	3
0	18 536 \$	22 508 \$	26 480 \$	30 452 \$...	18 536 \$	22 508 \$	26 480 \$
1	23 832 \$	27 804 \$	31 776 \$	35 748 \$	18 536 \$	22 508 \$	26 480 \$	30 452 \$
2	29 128 \$	33 100 \$	37 072 \$	41 044 \$	23 832 \$	27 804 \$	31 776 \$	35 748 \$
3	34 424 \$	38 396 \$	42 368 \$	46 340 \$	29 128 \$	33 100 \$	37 072 \$	41 044 \$

Note : Le seuil pour une personne hors famille est de 13 240 \$.

Source : Statistique Canada, fichier FFT1.

Compilation : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada.

1. Une famille de recensement peut comprendre un couple marié ou en union libre avec ou sans enfants vivant à la même adresse, ou une famille monoparentale avec un ou plusieurs enfants. Une personne hors famille de recensement est une personne vivant seule, ou une personne vivant dans un ménage mais qui n'appartient ni à une famille comptant un couple, ni à une famille monoparentale.

2. L'application de l'échelle d'équivalence utilisée ici procède comme suit. On attribue à la personne la plus âgée d'une famille, sinon à l'unique personne, un poids de 1. Dans le cas d'une famille de deux personnes et plus, on attribue à la deuxième personne la plus âgée un poids de 0,4. À partir de la troisième personne, on attribue un poids de 0,4 à toute personne de 16 ans et plus, et de 0,3 à toute personne de moins de 16 ans. Pour obtenir le revenu familial ajusté, on divise le revenu familial par la somme des poids.

3. Par souci d'alléger le texte, et sauf mention contraire, nous convenons que l'expression « types de famille » désigne autant les personnes hors famille que les types proprement dits de famille, soit les couples sans enfants, les couples avec enfants et les familles monoparentales.

4. Dans la région de la Côte-Nord, le taux de faible revenu des personnes hors famille augmente sensiblement (0,7 point), alors que celui des familles n'augmente que d'un dixième de point. Aussi, dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le taux des familles diminue d'un demi-point, alors que celui des personnes hors famille augmente de 0,2 point.

Les données les plus récentes sont consultables sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca. Vous pouvez obtenir de l'information supplémentaire (tableaux détaillés, cartographie, définitions, méthodologie et classification) sur ces données dans la Banque de données des statistiques officielles sur le Québec à l'adresse suivante : www.bdso.gouv.qc.ca.

Pour plus de renseignements :

Stéphane Crespo

Agent de recherche et de planification socioéconomique
Service des statistiques sociales et démographiques
Direction des statistiques sociales, démographiques et de santé
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : (418) 691-2406, poste 3105
Adresse électronique : stephane.crespo@stat.gouv.qc.ca

Avec l'assistance technique de : Rémi Thivierge
Fanny Desrochers

Révision linguistique : Esther Frère
Sous la coordination de : Yrène Gagné
Sous la direction de : Éric Deschênes

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
4e trimestre 2008
ISSN 1916-0801 (version imprimée)
ISSN 1916-081x (en ligne)

Institut
de la statistique
Québec